



TRÉSOR
DE LIÈGE

TRÉSOR DE LIÈGE

BULLETIN TRIMESTRIEL

Belgique – Belgïe
P.P – P.B.
4000 LIÈGE 1
BC 9623

P701171 – Bureau de dépôt Liège X – Adresse expéditeur : 6 rue Bonne-Fortune, 4000 Liège.

Numéro 38 – mars 2014



Bulletin trimestriel du Trésor de Liège



TRÉSOR
DE LIÈGE

Adresse de la rédaction :

Trésor de Liège

6 rue Bonne-Fortune – 4000 Liège (Belgique)

Tél. : + 32 (0) 4 232 61 32

info@tresordeliege.be – www.tresordeliege.be

Éditeur responsable : Philippe George.

Rédacteur en chef : Frédéric Marchesani.

Équipe technique et rédactionnelle :

Denise Barbason, Georges Goosse, Julien Maquet, Thérèse Marlier et Fabrice Muller.

Mise en pages : Fabrice Muller.

Expédition : Michèle Mozin-Bodson.

ISSN : 2032-7110

Imprimé avec le soutien de



Partenaires privilégiés



Votre soutien est primordial. Déductibilité fiscale à partir de 40 € par an (ou un ordre permanent mensuel de 3,50 €) versé via le compte de la Fondation Roi Baudouin (BE10 0000 0000 0404 – BIC : BPOTBEB1) avec mention indispensable L79679-Circuit Trésor Cathédrale Liège.

En remerciement de votre soutien, vous recevrez gratuitement le trimestriel Trésor de Liège et vous serez invités à toutes les activités du Trésor.

SOMMAIRE

<i>Éditorial</i>	1
<i>Léopold I^{er} et la religion catholique (1831-1865). L'opium d'un roi ?, Vincent GENIN</i>	2
<i>Recension critique de l'ouvrage Sur les traces des anciens « pays » de Wallonie, Philippe GEORGE</i>	6
<i>La saison 2014 des concerts du Trésor, Paul HUVELLE</i>	7
<i>Une nouvelle exposition au Trésor : La conservation-restauration de tableaux issus des collections du Trésor de la cathédrale de Liège, en collaboration avec l'école supérieure des Arts Saint-Luc de Liège, Olivier VERHEYDEN</i>	8
<i>Les dernières heures du Téméraire. Balade dans les rues de Nancy, Frédéric MARCHESANI</i>	9
<i>Châsses du Moyen Âge à nos jours. Déjà un succès pour l'exposition 100 % Trésor-Archéoforum</i>	12



Page 1 de couverture :

Peinture représentant sainte Marthe. Anonyme, fin xv^e-début xvi^e siècle, huile sur toile marouflée sur support bois. Restaurée par Adeline Tribolet.

Page 3 de couverture : dessin original de Gérard Michel.

ÉDITORIAL

Un trimestriel nouveau, reflet de changements

Bloc-Notes a vécu : vive Trésor de Liège !

Format identique, nom différent, numérotation continue, présentation différente, distribution semblable, contenu plus large, équipe de rédaction permanente... : vous aurez par vous-même déjà perçu les quelques changements du périodique trimestriel du Trésor.

L'exposition « Châsses. Du Moyen Âge à nos jours », en cours à l'Archéoforum jusqu'au 16 mars, inaugure les liens nouveaux entre le Trésor de la cathédrale de Liège et l'Archéoforum. Depuis dix ans, en effet, date de création de l'Archéoforum, des liens étroits existent entre les deux institutions, fondés sur une histoire commune, mais aussi grâce aux responsables qui se connaissent bien. Depuis novembre dernier, grâce au ministre du Patrimoine Carlo Di Antonio, qui a visité en juillet le Trésor, une convention de partenariat a été signée, qui permet d'unir davantage encore les initiatives, sous l'égide des conseils d'administration respectifs, l'un présidé par M. Armand Beauduin, doyen du chapitre cathédral et l'autre par M. Freddy Joris, administrateur général de l'IPW. Ainsi, au moment-même où il est plus difficile au Trésor, en raison des travaux d'extension imminents, d'organiser une exposition, c'est l'Archéoforum qui prend le relais et fait œuvre pédagogique en présentant toutes ces « châsses » réunies autour de l'âme en bois de celle de Saint-Thierry de Reims, expertisée au Trésor. Et la publication est assurée dans les *Feuillets de la Cathédrale de Liège* : un copieux catalogue rédigé par une série de spécialistes, notamment de l'art mosan.

Trésor et Archéoforum ont déjà dix ans d'existence commune, le jour où le ministre Michel Daerden mettait en valeur, dans un discours sur la place Saint-Lambert, pour l'un les travaux d'extension commencés sous son prédécesseur Robert Collignon, et pour l'autre l'ouverture au public au milieu des autorités liégeoises, région, province et ville.

Dans le précédent numéro de notre trimestriel, M^{gr} Jean-Pierre Delville a écrit tout l'intérêt qu'il porte, comme historien et évêque, au Trésor et à son développement, à ses missions indispensables pour l'art religieux de notre diocèse. La province de Liège et la ville de Liège sont venues soutenir le Trésor à la veille de travaux d'extension, sous la conduite de la Région wallonne, commissariat général au Tourisme et Patrimoine : nous vous en parlerons dans les prochains numéros. Insistons encore sur le fait que le Trésor restera ouvert pendant ces travaux.

LÉOPOLD I^{ER} ET LA RELIGION CATHOLIQUE

L'OPIUM D'UN ROI ?

Vincent GENIN, doctorant à l'ULg



Léopold I^{er} dans ses jeunes années. © Trésor de Liège.

Les liens que la dynastie belge a tissés avec la religion ont souvent été l'objet de gloses, mâtinées de questions sans réponses. Parfois de tabous. En effet, chaque roi avait sa propre conception de la foi. Léopold I^{er}, cosmopolite, au sens grec du terme, polyglotte, nourrissait également un rapport double avec les religions, comme nous le verrons, ce qui ne l'empêcha pas d'être initié à la Loge maçonnique de Berne, en 1813. Léopold II, peu concerné par la chose religieuse, Albert I^{er}, qui, comme le disait son fils aîné, avait « sa propre religion », ou Baudouin, dont la religiosité a fait couler tant d'encre, sont tous représentatifs d'un abord différent de la croyance.

Un examen rapide et superficiel de la relation intime que Léopold I^{er} entretenait avec la religion catholique, lui, né en 1790 dans le luthéranisme de Cobourg, pousserait l'historien à ne retenir que le tonitruant *Nein !* qu'il lança sur son lit de mort en refusant la conversion au culte catholique. L'image fait sourire, mais doit toutefois être reléguée au tiroir des anecdotes peu représentatives.

Léopold I^{er} a rapidement compris que le plus important, dans un pays, à ses yeux, n'était pas la *nature de la religion*, mais la présence d'une *religiosité*. C'est à la fois une prise de conscience, mais aussi une nécessité, dès 1831, afin de ne pas être dans le collimateur des États conservateurs incarnés par le prince de Metternich. Son luthéranisme, par ailleurs, ne sera pas incompatible avec la Belgique, les anciens Pays-Bas méridionaux, longtemps considérés comme la citadelle septentrionale de la catholicité depuis l'union d'Utrecht de 1579. Le temps du *Cujus regio ejus religio* est bel et bien révolu. La séparation de l'Église et de l'État n'est guère mentionnée dans la Constitution de 1831 ; pas même dans les articles 14 et 16, respectivement relatifs à la liberté d'opinion et à la non-intervention de l'État dans la désignation du ministre des Cultes. Mal à l'aise au sein du carcan constitutionnel, qui ne prévoit aucune religion d'État, le roi, à l'instar du domaine des relations internationales, va rapidement influencer sur les questions religieuses, mais de manière informelle. En coulisses. Toutefois, dès le 22 juillet 1831, lors de sa réception à la cathédrale des Saints-Michel-et-Gudule, le roi annonce le ton : « *Quoique la constitution ait entièrement séparé la religion du gouvernement, le clergé est assuré de ma constante bienveillance. La*

nation belge sera d'autant plus facile à diriger qu'elle est religieuse et par le soin de ses ministres elle conservera toujours le même attachement à son culte, à son souverain et à ses lois ».

Cet espèce de lien « gagnant-gagnant » entre Laeken et l'institution religieuse avait déjà été perçu par l'ex-congressiste catholique Philippe Boucqueau de la Villeraie, qui confie, à la même époque, au cardinal Sterckx : « Puisque nous devons avoir ce roi quoique luthérien, il est très conseillable de faire tout ce qui peut capter sa bienveillance en faveur des catholiques et du clergé ». Aux yeux de Léopold I^{er}, les relations entre la Belgique et le Saint-Siège doivent se dérouler par l'intermédiaire de représentants de confiance. Est-ce un hasard si, en 1849, il confie à Henri de Brouckère une mission auprès du Vatican, et si, sur un canevas pour le moins officieux et interlope, le nonce apostolique à Bruxelles sera, *de facto*, le supérieur direct des évêques de Belgique ?

Toutefois, cette configuration ne doit pas être un leurre. Si le clergé belge admet de bonne grâce de brader quelque peu son indépendance au Saint-Siège, il n'entretient pas pour autant l'image d'un roi clérical. Les bonnes relations que le Souverain nourrit avec le cardinal Sterckx, un modéré, et les milieux libéraux conservateurs, ne pouvaient que raidir le bouillonnant évêque de Liège, M^{gr} Corneille van Bommel, estimant que les libéraux « sont les maîtres » à la Cour. Or, on ne peut nier qu'il existe un certain équilibre dans l'entourage du roi. Pour les affaires religieuses, ce dernier trouve toujours conseil auprès, soit du « ministre » de sa maison, Jules van Praet, libéral affiché, et célibataire endurci, soit de son secrétaire, le vicomte Édouard Conway, catholique, et fort influent dans les milieux ecclésiastiques.

Ces quelques réticences mises à part, l'épiscopat et le roi entretiendront toujours de bonnes relations. N'est-ce pas le souverain en personne qui, en 1836, demanda à Metternich – réel détour indispensable entre Bruxelles et Rome – d'élever l'archevêque de Malines au rang de primat ? Ce qui lui fut d'ailleurs refu-

sé, dans un premier temps, par le secrétaire d'État Lambruschini. Par ce refus, le Vatican faisait également comprendre à Léopold I^{er} qu'il n'avait pas la main, étant donné que sa démarche se situait en dehors des bornes définies par la constitution belge. Toutefois, dès 1844, le roi obtiendra d'être consulté par le nonce sur la désignation des nouveaux évêques.

Parmi les nonces apostoliques, si M^{gr} Gizzi – nommé en 1835 – menait une vie mondaine intense et s'était attiré l'ire de l'épiscopat, M^{gr} Joachim Pecci (1843-1846), le futur Léon XIII, est parvenu à se rapprocher des évêques de Belgique, mais jamais du roi. Opposé à l'épiscopat sur la personification civile de l'université de Louvain (impliquant le versement de plusieurs centaines de milliers de francs à l'institution) et sur la question des nominations par les instances politiques des jurys universitaires, sa situation devint bientôt intenable. Sur ces deux questions, en se disant qu'il lui fallait garder la confiance du cabinet libéral de Charles Rogier (1847-1852), le roi fit plier les évêques. Pure *Realpolitik*. Mais cet élan de raison ne fut pas toujours monnaie courante à Laeken. En effet, qu'il s'agisse du vote de la loi sur l'enseignement primaire de 1842 (Loi Nothomb) ou la loi de 1850 sur l'enseignement moyen, Léopold I^{er} n'a pas

L'évêque de Liège Corneille van Bommel. © Trésor de Liège.





Le pape Grégoire XVI. © Trésor de Liège.

dissimulé son souhait que l'instruction religieuse soit obligatoire et, du moins, indépendante.

Dans la dernière partie de son règne, le roi s'éloigne de plus en plus de cette volonté d'équilibre entre nécessité politique et sentiment religieux. Ce dernier l'emporte progressivement, pour plusieurs raisons. Cette évolution apparaît également dans son opinion à l'égard des ordres religieux. Opposé à ceux-ci au début du règne, il va sensiblement se rapprocher d'eux dès 1846 et du pontificat de Grégoire XVI, lui-même issu d'un ordre, afin de modérer la préséance de l'épiscopat. Il n'est pas étonnant que, dans sa jeunesse, le roi ait éprouvé une réticence à l'égard des ordres : Martin Luther n'avait-il pas voué le monachisme aux gémonies en disant que l'amour de Dieu ne passait que par la vocation épanouie dans le métier que l'on exerce (*Dein Ruf ist dein Beruf*) ? Ce mûrissement de l'attitude du roi apparaît au grand jour en 1857, lorsque les libéraux affichent leur opposition au projet de loi prévoyant que les ordres bénéficieraient de la charité et de legs. Le souverain est favorable au texte et se propose même (à 67 ans !) de défier les manifestants à

cheval, en pleine rue, comme il le fit en avril 1834, à l'occasion des mémorables journées anti-orangistes de Bruxelles, lors desquelles la demeure du comte d'Ursel avait été saccagée. Finalement, cette loi, dite *des couvents*, et qui, à Liège, avait donné lieu à de fortes manifestations anticléricales aux cris « d'à bas la calotte ! » et à la destruction des carreaux des pères capucins de la rue des Tanneurs et des jésuites de la rue des Ursulines, fut retirée avec le consentement forcé du roi. Il est vrai que ce dernier est cycliquement la proie des « chantages » de Van Praet, le menaçant de démissionner en cas du refus de signer de son maître...

Les charnières que seront l'année 1848, et l'élan démocratique qu'elle caractérise – bien que la Belgique y ait échappé – et la fin d'un unionisme (1857) ostensiblement mâtiné de catholicisme, seront décisives dans ce virage de l'opinion du roi. Les tensions se cristallisent autour de la personne du professeur de Gand Henri Brasseur qui, en 1857, en chaire, tresse des lauriers à l'esprit réformateur. Cette sortie lui attirera un rappel à l'ordre de l'évêque de Gand, M^{gr} Delebecque, estimant que sa cible est « un poison pour l'intelligence » tandis que M^{gr} Malou, évêque de Bruges, publie une lettre pastorale arrogamment réprobatrice.

La sécularisation entamée par le « grand ministère » libéral Rogier de 1857 (question des cimetières, du temporel du culte, des bourses d'étude etc.) aura fini de radicaliser, sinon braquer, l'attitude du roi, bien qu'il ne donna jamais son *imprimatur* au *meeting* de Malines de 1863, premier germe d'un futur parti catholique, bien trop confessionnel à ses yeux. Quant au symbole de cette fin de règne, celle d'un roi malade, affaibli, et revenant, dans ses états de demi-conscience à sa langue maternelle, l'allemand, il s'agit sans conteste de la désignation du jeune et turbulent libéral doctrinaire Jules Bara, le 7 novembre 1865, à la tête du ministère de la justice. Cette désignation fit grand bruit. Et, selon le futur Léopold II, abrégé la vie du roi, qui disparaît le 10 décembre 1865.

Quelques heures avant sa mort, sa belle-fille, la duchesse de Brabant, Marie-Henriette,

épouse du futur Léopold II, s'approche du roi. Elle lui propose de se convertir au catholicisme et d'abandonner sa religion luthérienne, qu'il maintint toute sa vie, même à l'occasion de son mariage avec Louise-Marie en 1832, pourtant issue de la très-catholique famille des Orléans. Comprenant ses intentions, il lui lance un ultime *Nein* !

Au fond, cet équilibre qu'il tenta de maintenir entre religion catholique et vie politique, dans l'exercice du pouvoir, relevait de la raison, pour cet homme issu des Lumières, à plus d'un titre. Mais il ne plaçait pas dans la même balance son luthéranisme, qui, lui, ne souffrait pas de maquignonnages. On ne mélange pas foi et religiosité.



Orientation bibliographique

- BEYENS Baron, « Léopold I^{er} intime », *Revue des Deux Mondes*, 15 février et 1^{er} mars 1934, p. 830-848 ; 71-90.
- BRONNE C., *Lettres de Léopold I^{er}, premier Roi des Belges*, Bruxelles, Dessart, 1943.
- DENECKERE G., *Leopold I : de eerste koning van Europa*, Anvers, De Bezige Bij, 2012.
- DE LICHTERVELDE Louis, « Deux collaborateurs de Léopold I^{er}, Van Praet et Conway », *Société de l'Ordre de Léopold*, 1952, p. 27 et suiv.
- PANNIER J., « Centenaire du mariage royal au château de Compiègne (09.08.1832) », *Bulletin de la Société d'Histoire du Protestantisme Belge*, vol. II, 1933/3, p. 327-329.
- PINI-TRONATI A., « Lettere di H. de Brouckère da Roma », *Risorgimento*, vol. 12 (1969), p. 59-100 ; vol. 13 (1970), p. 3-35.
- SIMON A., « Documents relatifs à la Révolution belge », *Bulletin de l'Institut Historique Belge de Rome*, t. XXXII, p. 181 et sv.
- SIMON A., *La politique religieuse de Léopold I^{er}*, Bruxelles, Goemaere, 1953.
- SIMON A., *Correspondance du Nonce Fornari 1838-1843*, Bruxelles-Rome, IHBR, 1956 (Lettre n° 2 de Fornari à Lambruschini, 24 avril 1838, p. 5-8).
- VAN WIN J., *Un Roi Franc-maçon : Léopold I^{er} de Belgique*, Marcinelle, Cortext, 2006.
- VAN ZUYLEN P., « La Nonciature de Pecci », *Revue générale*, t. CXXIV, p. 31-49, Bruxelles, 1989.

Adresse de l'auteur :

Université de Liège, département des Sciences historiques (histoire contemporaine),
quai Roosevelt, 1B, 4000 Liège.
V.Genin@ulg.ac.be

Statue de Léopold I^{er} par Guillaume Geefs, 1883. Bruxelles, Musées royaux des beaux-arts de Belgique. © Bruxelles, KIK-IRPA.



Sur les traces des anciens « pays » de Wallonie



Institut du
Patrimoine wallon

Vous vous êtes sans doute un jour demandé ce que pouvait signifier une inscription au coin d'une rue, une borne de pierre en plein bois ou un blason sur une façade. Tous appartiennent à ces traces matérielles laissées par l'histoire « locale et l'histoire régionale [qui] représentent les seules bases sérieuses de l'Histoire tout court », comme l'écrivait en 1951 Félix Rousseau, dont la citation est mise en épigraphe de ce livre.

Quelle riche idée de porter un regard sur un pareil sujet !

Le morcellement du pays wallon méritait vraiment des éclaircissements car la féodalité l'a découpé en de nombreux territoires avant le rattachement à la France en 1795. Les 262 communes de Wallonie sont ainsi passées au crible des souvenirs de l'Ancien Régime laissés dans des monuments au sens large du terme. Si certains sont bien connus, à l'image des principales principautés des anciens états, beaucoup sont méconnus et souvent cachés, difficiles à interpréter.

Le mérite revient à Frédéric Marchesani, licencié en Histoire, d'avoir étudié ceux-ci, de les avoir répertoriés systématiquement et

cartographiés. Il nous livre ainsi un magistral ouvrage fait non seulement de textes bien écrits et fort bien documentés, mais aussi de magnifiques photos, principalement de Guy Focant, de vues aériennes souvent époustouflantes et de superbes cartes géographiques.

À côté des grands monuments bien connus mais rappelés et décrits, documentation et photos à l'appui, se trouvent ainsi inventoriés de très nombreux vestiges et témoignages plus modestes et rescapés du temps passé.

L'ouvrage très didactique est complété d'utiles index et glossaire. Vous pourrez ainsi savoir précisément de quelle juridiction relevait votre coin de Wallonie et serez plus à l'aise lorsque l'on vous parlera d'un alleu, d'un baillage, ou, dans un autre domaine, d'un coyau.

Personnellement je ne connaissais pas « la maison du prince-évêque » à Verviers, la maison dite de l'empereur à Aubel... et que dire de ces divers blasons de princes-évêque de Liège en Hesbaye, ou toutes ces bornes de propriété en pierre. Vous aurez plaisir à les découvrir en photo au fil des pages mais peut-être aussi d'aller les voir sur place car l'ouvrage se prête aussi magnifiquement à la visite.

Philippe GEORGE

La maison du prince-évêque à Verviers. © IPW.





CONCERTS AU TRÉSOR

29 mars – Celtic arts trio

Anne-Marie Hivon (violin), Fabrice Bonnet (alto), James Scott (contrebasse)

Quand trois musiciens classiques lancent un pont entre l'Europe et l'Amérique en explorant la musique celtique, le son et l'esprit se mélangent et rayonnent. Voilà deux univers qui se chevauchent, s'interpénètrent, se rejoignent et s'écartent pour le plus grand plaisir de l'auditoire. Le mélange subtil de l'ancien et du nouveau monde, en conservant son identité, en crée une nouvelle qui ne laisse pas de nous séduire.

12 avril – Duo Sybrandus Guitares

Fabricio Rodríguez et Miguel Raposo

Leur passion commune pour la musique baroque les rapproche. Une forte complicité humaine et une évidente complémentarité musicale les unissent rapidement. Rameau et Scarlatti constituent leur répertoire de prédilection. Au travers de transcriptions inédites, respectueuses bien sûr, mais aussi audacieuses et charmeuses, le duo Sybrandus a pour ambition de toucher, étonner, enthousiasmer.

3 mai – Dear Friends

Els Crommen et Marie Jennes (sopranes), David Glückmann (alto), Olivier Lodomez (ténor), Joël Hurard (baryton), Philippe Favette (basse)

Le nom de ce groupe vocal vous dit tout sur les ressorts qui animent son esprit. Le plaisir et l'amitié se fait palpable quand on écoute ces six voix mixtes qui jaillissent d'étoiles de tous styles et de tous temps. Une mélodie populaire italienne côtoie une polyphonie de la renaissance qui, elle, se fond dans un standard des Beatles avant de reparaître secouée par un swing Gershwinien, en toute amitié.

24 mai – Duo piano à quatre mains

Peter Petrov et Darina Vasileva

Schubert et Brahms seront à l'honneur dans ce récital quatre mains. Il sera donné dans l'aile ouest du cloître de la cathédrale par ces deux merveilleux pianistes d'origine bulgare. Ils uniront leur talent et leurs mains pour créer une ambiance intime et chaleureuse dans ce magnifique espace.

14 juin – Octocorde

Sofia Constantinidis et Maritsa Ney (violons) et Harol NOBEN

Leur duo Octocorde est né d'une grande amitié doublée d'une passion commune pour la musique de chambre. En associant les sonorités de leurs violons, elles vous proposent un voyage à travers divers styles musicaux : musique baroque, classique, mais aussi tangos ou encore arrangements de jazz ou de variété... Pour ce concert au Trésor, s'invite le pianiste belge Harold Noben. Cette collaboration aura pour thème : *Quand Haendel et Chostakovitch rencontrent le tango argentin*. Au programme : Haendel, Schubert, Wieniawski, Chostakovitch, Piazzolla.

Tous les concerts ont lieu à 18 h. Un verre est offert à l'issue de la représentation.





UNE NOUVELLE EXPOSITION AU TRÉSOR

La conservation-restauration de tableaux issus des collections de la cathédrale de Liège

28 janvier ► 31 août 2014

En collaboration avec l'École supérieure des arts Saint-Luc de Liège

L'occasion vous est donnée, du 28 janvier au 31 août 2014, de découvrir certaines œuvres jamais encore exposées aux cimaises du Trésor de la cathédrale de Liège. Cette exposition vous permettra d'approcher de manière didactique certains aspects techniques, artistiques et scientifiques de cette profession souvent méconnue qu'est la conservation-restauration de tableaux.

Depuis une bonne dizaine d'années déjà, le Trésor de la cathédrale de Liège collabore avec le département de conservation-restauration d'œuvres d'art de l'École supérieure des arts Saint-Luc de Liège (ESA). Ces deux institutions (scientifique et académique), nourrissent des échanges aussi suivis que fructueux qui contribuent à un enrichissement réciproque.

Les étudiants de l'ESA Saint-Luc ont, grâce à cette avantageuse coopération, la chance et le privilège d'étudier et de travailler sur des œuvres, de qualité, issues d'une collection publique et occasionnellement, de publier les résultats de leurs recherches. Outre le fait qu'un tel partenariat est gratifiant dans un cadre d'un apprentissage académique, ces échanges permettent également au Trésor de sortir certains tableaux des réserves qui sans cela ne pourraient non seulement être exposés, mais pourraient à terme, risquer la ruine.

L'exposition que nous vous proposons de parcourir illustre le fruit de cette collaboration. Elle s'articule selon trois axes :

- ♦ l'exposition aux cimaises du Trésor d'œuvres traitées durant l'année académique 2013 selon une présentation des différents stades évolutifs du travail (œuvres couvrant une période allant du xv^e siècle au xix^e siècle) ;
- ♦ une approche technico-scientifique des matériaux historiques et contemporains de conservation-restauration étudiés en collaboration avec le centre européen d'archéométrie de l'ULg (explications par le biais de cartels et de matériaux exposés dans les vitrines) ;
- ♦ le travail pratique de conservation – restauration (traitement de support toile, masticage et retouches), présenté par des étudiants travaillant sur les œuvres *in situ*.

Les tableaux exposés ne sont qu'une sélection des œuvres traitées récemment. Certains autres travaux réalisés antérieurement sont également visibles au sein des collections permanentes du Trésor.

Olivier VERHEYDEN

LES DERNIÈRES HEURES DU TÉMÉRAIRE

Balade dans les rues de Nancy

Frédéric MARCHESANI, attaché scientifique



Le 5 janvier 1477 marque un tournant dans l'histoire bourguignonne. Avidé de conquêtes, d'augmentation de ses possessions territoriales et désireux de laisser son nom dans l'histoire comme ses illustres ancêtres, Charles le Téméraire est aux portes de Nancy et y vit ses dernières heures. La ville est alors capitale du duché de Lorraine, petit État géographiquement bien situé et qui attise la convoitise des puissants ducs de Bourgogne. Le duché se trouve en effet entre les terres historiques du duché de Bourgogne et les possessions « belges » du Téméraire qui forment les Pays-Bas Bourguignons. Après avoir pris Nancy une première fois au duc de Lorraine René II en 1475, Charles perd la cité l'année suivante et se lance immédiatement dans une campagne de reconquête. La bataille qu'il livre alors fut sa dernière. Les armées lorraine et bourguignonne se rencontrent au



matin du 5 janvier 1477 aux abords de la ville, dans le bois de Saurupt. Les troupes du Téméraire sont surprises par un assaut des soldats de René II et leur tentative d'assiéger la ville tourne court. La chevalerie lorraine écrase tout sur son passage et anéantit les Bourguignons qui sont massacrés. 4000 d'entre eux perdent la vie ce jour-là. Une fois la folie de la bataille passée, les rares survivants bourguignons partent à la recherche de leur duc qui reste introuvable. Après de longues recherches, son corps sans vie est retrouvé près de l'étang Saint-Jean. Charles est méconnaissable : son corps a été lacéré par des loups et a subi les méfaits de lourdes intempéries. Sa chevalière permet néanmoins de l'identifier. Le duc René II est victorieux mais tient tout de même à rendre hommage à son fier ennemi. Sur le lieu de la bataille de Nancy, il fait élever une chapelle commémorative.



Aujourd'hui encore, les rues de Nancy gardent à plusieurs endroits le souvenir de cette défaite et du duc de Bourgogne. Les lieux de la bataille, autrefois champs et forêts, sont aujourd'hui urbanisés. Ils constituent l'actuel très beau quartier Art nouveau de la ville.

Ci-contre :
Charles HOURY, *La mort de Charles le Téméraire devant Nancy*, 1852. Photo de l'auteur.

Ci-dessus :
Le pavage du trottoir devant la dernière demeure du duc de Bourgogne et la rue du Téméraire.
Photos de l'auteur.



Détail de la façade principale du palais des ducs de Lorraine.
Photo de l'auteur.

La chapelle commémorative du duc René a été remplacée par l'église de Bonsecours, sous le règne du célèbre Stanislas Leszczyński. L'édifice abrite encore une statue sculptée en 1505 remerciant la Vierge de « Bon Secours » et une dalle sous laquelle se trouveraient des ossements de combattants bourguignons. Non loin de là, près du lieu où fut retrouvé le corps meurtri de Charles le Téméraire se trouve la tour de la Commanderie. Cette ancienne tour d'origine romane est un des plus anciens édifices de la ville. Elle abritait à l'origine la commanderie Saint-Jean-du-Vieil-Aître fondée par le duc de Lorraine Matthieu I^{er} en 1177 pour y installer les chevaliers de l'Ordre de Malte. Près de trois siècles plus tard, le lieu fut choisi par le duc René II pour y installer son quartier général. Aujourd'hui, une plaque commémorative rappelle son histoire : « ici fut jadis la commanderie Saint-Jean du Vieil Aître fondée par le duc Matthieu I en 1177. En l'année 1476, le duc René II établit son quartier général à Saint-Jean. C'est près d'ici que périt Charles le Téméraire à la bataille de



La tour de la commanderie, non loin du lieu historique de la mort du Téméraire. Photo de l'auteur.

Nancy. 5 janvier 1477 ». Les rues attenantes rendent aussi mémoire au personnage. La tour de la commanderie située impasse Clérin se trouve à moins de 50 m de la « rue du Téméraire ». Hasard ou coïncidence, la rue parallèle à celle du Téméraire est appelée « rue de Saint-Lambert » !

Les rues du vieux Nancy abritent elles aussi quelques témoins marquants liés aux dernières heures du Téméraire. Une fois son cadavre découvert, le duc de Bourgogne fut transporté *intra muros*, dans une bâtisse qui existe encore de nos jours. Cette simple maison en pierre de lorraine est située au numéro 30 de la Grand-Rue. Sur la façade a été apposée une plaque commémorative : « dans cette maison a été déposé et veillé le corps de Charles le Téméraire tué à la bataille de Nancy le 5 janvier 1477. » Juste devant la maison, le pavage rappelle également cet événement. Les chiffres 14 et 77 entourant une croix de Lorraine s'inscrivent à même le trottoir. À quelques encablures de la demeure se trouve le splendide palais des ducs de

Lorraine, récemment brillamment restauré. La demeure de l'ennemi de Charles le Téméraire abrite aujourd'hui le très beau musée lorrain. Parmi les importantes collections se trouve une grande peinture romantique réalisée en 1852 par Charles Houry, peintre actif en France mais natif de Soignies. Intitulée *La mort de Charles le Téméraire devant Nancy*, la toile est installée dans le grand escalier d'honneur qui mène aux étages. On y voit le duc de Bourgogne entouré d'un jeune page, d'une servante et d'un soldat, le corps légèrement meurtri.

Sur la très célèbre place Stanislas se trouve le musée des Beaux-Arts de Nancy. Parmi les peintures que l'on peut admirer se trouve une toile réalisée en 1865 par Auguste Feyen-Perrin. Intitulée *Charles le Téméraire retrouvé après la bataille de Nancy*, elle est significative de la peinture romantique du XIX^e siècle. Elle frappe le visiteur qui passe devant et se demande face à quel événement il se trouve : deux hommes nus d'une blancheur cadavérique gisent sur le sol. On y retrouve le jeune page, un médecin et une vieille femme agenouillés près du cadavre. D'autres hommes à cheval dont les couleurs contrastent avec celles des morts se trouvent en haut de la composition. La peinture, comme le dicte le style romantique, n'est que bien peu fidèle à la vérité : le corps du duc de Bourgogne est intact et musclé, alors qu'en vérité, il était à peine reconnaissable.

Auguste FEYEN-PERRIN, *Charles le Téméraire retrouvé après la bataille de Nancy*, 1865.

Loin de Liège et des malheurs qu'il sema en 1468 et loin de son célèbre reliquaire, le Téméraire rend son dernier souffle lors de sa dernière bataille. Le duc de Lorraine aura eu raison de lui et de son armée. À trois heures à peine de la cité ardente, la capitale de la région Lorraine se laisse découvrir avec ses rues et ses monuments historiques. Au départ de la place Stanislas, patrimoine mondial de l'Unesco, Charles le Téméraire se cache au détour des rues de la vieille ville et de ses faubourgs urbanisés aux XIX^e et XX^e siècles. Autant de témoins de la petite et grande histoire européenne, à savourer entre une quiche lorraine et un verre de mirabelle, histoire de rendre hommage à deux ducs ennemis de la fin du Moyen Âge.

Orientation bibliographique

- DUBOIS H., *Charles le Téméraire*, Fayard, Paris, 2004.
- HUMBERT-CLAUDE A., *La bataille de Nancy, un événement fondateur de l'identité lorraine* in *Nancy Tourisme*, n° 3, septembre 2011.
- KUPPER J.-L., GEORGE P., *Charles le Téméraire. De la violence et du sacré*, éditions du Perron, Liège, 2007.



CHÂSSES – DU MOYEN ÂGE À NOS JOURS

Déjà un succès pour l'exposition 100 % Trésor-Archéoforum



Reliquaire portatif de Maaseik, VIII^e siècle. © Bruxelles, KIK-IRPA.

Horaires :
du mardi au samedi de 10 à 17 h
le dimanche de 14 à 17 h.

Tarifs : 6 € (adultes), 5 € (seniors et étudiants),
accès à l'exposition et à l'Archéoforum compris.

Près de 2000 personnes ont déjà eu l'occasion de découvrir la très belle exposition *Châsses – du Moyen Âge à nos jours*, visible à l'Archéoforum depuis le 5 décembre dernier. Il faut souligner là un très beau succès pour cet événement qui a scellé encore plus le partenariat entre le Trésor et l'Archéoforum, sur les sites de l'ancienne et de la nouvelle cathédrale. Plusieurs pièces des collections de notre Trésor y sont d'ailleurs visibles, telles deux plaques de la châsse de saint Lambert du XII^e siècle, joliment *croquées* par Gérard Michel ci-contre !

Nous ne saurions que vous conseiller la visite de cette exposition qui vit actuellement ses derniers jours et est accessible jusqu'au dimanche 16 mars 2014.



Ci-dessus : châsse de saint Symphorien. © Bruxelles, KIK-IRPA.

Ci-contre : pignon de la châsse de saint Ghislain. © Bruxelles, KIK-IRPA.





PLAQUE de
 la châsse
 de Saint
 LAMBERT.
 1143.



Plaque de la châsse
 de St. LAMBERT. Plomb, XIII^e s.



1225. 1241
 RELIQUAIRE -
 OSTENSORIOIR
 de
 Sainte
 BARBE.
 Enmail mosan,
 V. 1160.

LIÈGE, ARCHÉOFORUM. -
 exposition "CHÂSSES".
 29.01.2014.

JE L'AY EMPRI[NS]



Sur le socle du reliquaire de Charles le Téméraire, on peut lire la devise du duc, JE L'AY EMPRI[NS] (*Je l'ai entrepris*), et les initiales C pour Charles et M pour Marguerite d'York, son épouse.



TRÉSOR
DE LIÈGE